

# COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 02/02/2021

**Présents** : Joël HAPPE – Jérémy JADOUL – Adeline BORRUECO – Jean Baptiste GRU – Sébastien DOUAY – Mélinda DE ANDRADE – Caroline HENOCQ – Jacques PINCHON – Roland DESBOIS – Thierry DUPARCQ – René CAILLEUX

**Excusés** : Jean-Paul DERMIGNY (procuration à Jacques PINCHON) – Gaëlle MILET (procuration à Mélinda DE ANDRADE)

**Retards excusés** : Laurence DECAYEUX et Yannick KAMPFER

Secrétaire de séance : Caroline HENOCQ

## 1 / Approbation du compte rendu de la réunion du 17 décembre 2021

Rappel du compte rendu et vote.

**Adopté à l'unanimité des présents.**

## 2/ Demande de fonds de concours auprès de la CCES – Travaux de charpente (remplacement du chéneau) à l'atelier communal

La commune a pour projet de réaliser des travaux de charpente, plus précisément de remettre à neuf le chéneau de l'atelier communal. Le montant des travaux projetés est estimé à 3 675,00 € H.T.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter pour ce projet le fonds de concours-bâtiment de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme.

**Adopté à l'unanimité des présents.**

## 3/ Adhésion à la SPA 2021

La procédure pour la prise en charge d'un chien errant pour la commune est la suivante :

- Mise en sécurité de l'animal dans un bâtiment communal
- Recherche du propriétaire par tous les moyens de communication le nécessitant.
- Si aucune réclamation, intervention de la SPA pour prise en charge.

La S.P.A., Société Protectrice des Animaux de l'Arrondissement de Saint-Quentin, à laquelle notre Commune adhère, a fixé le montant de la participation pour l'année 2021 à 0,50 € par habitant, soit pour 649 habitants : 324,50 €.

La contribution aux frais de prise en charge d'un animal errant est de 26,00 €.

**Adopté à l'unanimité des présents.**

## 4/ Avis du conseil municipal sur le dossier d'implantation d'un méthaniseur à Vraignes en Vermandois

Arrivée :

- Laurence DECAYEUX à 18h18
- Yannick KAMPFER à 18h20

Rappel des grandes lignes du projet.

Inconvénients : circulation des camions peut augmenter et nuisances olfactives.

Avantages : emplois potentiels, écologie.

L'enquête publique a été affichée à la porte de la mairie du 20 décembre 2020 au 02 février 2021.

**Après en avoir délibéré, le conseil à la majorité d'émettre un avis favorable sur la demande d'exploitation d'une unité de méthanisation de matières organiques, sur la commune de Vraignes-en-Vermandois (7 POUR : J. PINCHON, JP. DERMIGNY, R. DESBOIS, JB. GRU, T. DUPARCQ, J. JADOUL, R. CAILLEUX ; 4 ABSTENTIONS : M. DE ANDRADE, G. MILET, Y. KAMPFER, C. HENOCQ ; 4 CONTRE : A. BORRUECO, J. HAPPE, S. DOUAY, L. DECAYEUX)**

#### 5/ Questions diverses

- Point travaux voiries : Curage des fossés.

Les RDV pour les devis sont clôturés. Deux lieux de stockage ont été proposés pour diminuer la charge du lieu de stockage, du transport et du traitement.

- Commission animation – comité des fêtes :

Prochaine réunion prévue le 05/02 à 18h00.

Jacques PINCHON propose la fusion de ses 2 entités.

Les membres du conseil municipal doivent y réfléchir pour le prochain conseil.

Proposition d'organiser une grosse animation par an en collaboration avec toutes les associations du village.

- Commission solidarité – CCAS :

Jacques PINCHON propose également la fusion de ces 2 entités car même but.

Les membres du conseil municipal doivent y réfléchir pour le prochain conseil.

- Création groupe de travail pour édition d'une plaquette de la commune

Celle-ci regrouperait toutes les infos du village (histoire, ses atouts, services, circuits touristiques ...)

Elle serait destinée à faire la « publicité » de la commune auprès des futurs potentiels financeurs des projets. Réflexion de chacun sur ce projet. Idées à transmettre par mail.

- Centre aéré vacances d'été :

RDV avec M. ACQUAIRE du centre social de Ham le 11/02 à 9h30 à la mairie. Cette réunion a pour but la mise en place d'un centre aéré (vacances scolaires été dans un premier temps)

- Travaux bibliothèque :

Choix de l'architecte fait.

Proposition d'aménager l'extérieur en même temps pour ne pas y revenir. Pour cela, proposition de racheter 2 maisons sur Monchy afin d'y loger les locataires présents. A réfléchir.

- Café en face de la mairie. Un rendez-vous avec le propriétaire a été fait. Rencontre faite pour projet de réhabilitation. L'état a mis en place une aide pour revaloriser les friches industrielles et centres bourgs. Le propriétaire en a été informé.

- Remerciements pour Jean Baptiste GRU et Thierry DUPARCQ pour le déblaiement des déchets verts.

La séance est levée à 19h15.